

S'il survenait un désastre à Prévost

Les mesures d'urgence en cas de sinistre: un plan d'action efficace et bien rodé

J. L. - Saviez-vous que les murs de la salle du conseil municipal de Prévost cachent des équipements de communication sophistiqués qui transformeraient en deux temps, deux mouvements la paisible salle des délibérations en véritable « War room » ?

Prévost n'est pas à l'abri d'un désastre ou d'un sinistre majeur comme une conflagration, un éboulis, voire même un tremblement de terre.

Pour mieux connaître la méthode de protection mise au point, le Journal de Prévost a donc interrogé le coordonnateur municipal des mesures d'urgence, Monsieur Robert Monette, également directeur du service des incendies.

JDPrévost : Quels seraient vos premiers gestes en cas de sinistre ?

R. Monette : J'évaluerais rapidement la situation et je mettrais en œuvre le plan des mesures d'urgence conjointement avec le conseil municipal. Dans un deuxième temps, j'ouvrirais le Centre de coordination dans la salle de conseil municipal pour y tenir des briefings visant à coordonner les intervenants.

J D Prévost : Quel serait alors le principal rôle du conseil municipal ?

R. Monette : Demander légalement la mise en œuvre des mesures d'urgence, en suivre l'évolution, autoriser les dépenses, soutenir le coordonnateur et surtout représenter l'ensemble de la population. »

J D Prévost : Et sur le terrain, quel serait le rôle du directeur des opérations ?

R. Monette : Il coordonnera et dirigera les opérations sur les lieux même du sinistre et il élaborera des stratégies d'intervention en appliquant les directives reçues du coordonnateur. Finalement, il doit évaluer le développement de la situation et informer constamment le coordonnateur.

J D Prévost : Comment fonctionneraient les communications entre le Centre de coordination vers l'ensemble de la population ?

R. Monette : Le responsable des communications verrait alors à mettre sur pied un centre de presse au Centre Culturel à l'intention des médias et il aura le devoir d'informer l'ensemble de la population par tous les moyens disponibles : Cime-FM, haut-parleurs circulant dans les rues de Prévost et même voir à prévenir de porte à porte la zone



Le service de prévention des incendies est prêt à faire face à toute éventualité même à un incendie dégageant des vapeurs toxiques.

sinistrée. De plus, il sera responsable d'informer la population de l'évolution de la situation et d'organiser des séances publiques pour renseigner les gens et les sinistrés. De plus, il devra rendre publiques les mises en garde qui s'imposent selon le genre de sinistre. Finalement, il doit conseiller le maire ou toute autre autorité en matière de communications.

J D Prévost : Qu'arriverait-il s'il se produisait une panne majeure d'électricité affectant même le service téléphonique ?

R. Monette : Nous mettrions aussitôt en opération une puissante génératrice d'urgence qui redonnerait son autonomie au Centre de coordination incluant le service téléphonique opérationnel dissimulé dans les murs de la salle du conseil municipal.

J D Prévost : Quel serait le sort des sinistrés ?

R. Monette : Les personnes évacuées seraient accueillies à l'École Val-des-Monts ou à tout autre endroit disponible selon la localisation du sinistre. De plus, un service d'hébergement privé ou public, d'alimentation et d'habillement serait mis en œuvre. Le Centre fournira également un soutien logistique ou financier aux victimes.

J D Prévost : Quel serait le rôle du service des incendies ?

R. Monette : D'abord évacuer les victimes des zones dangereuses en participant directement aux opérations. L'équipe devra prévenir, contenir et éteindre les incendies tout en aidant à secourir les sinistrés.

J D Prévost : Quel serait le rôle du directeur de la police ?

R. Monette : Essentiellement assurer la sécurité des lieux, diriger la circulation, prévenir le pillage et le vandalisme, coordonner les évacuations et s'assurer du respect des lois.

J D Prévost : Sur quels moyens de communications pouvez-vous vous compter ?

R. Monette : Principalement le réseau téléphonique de la ville de Prévost au 224-8888, le 9-1-1,

le réseau municipal de téléphone cellulaire, le réseau de radio-amateurs de la région et finalement le système de radio mobile et portatif de la ville dont sont pourvus tous les véhicules de Prévost.

J D Prévost : Quelles sont les personnes autorisées à mettre en œuvre le plan de mesures d'urgence ?

R. Monette : Le maire ou le procureur, le coordonnateur, le coordonnateur adjoint ainsi que le directeur général de la ville.

J D Prévost : Y-a-t-il eut des analyses de risques potentiels ?

R. Monette : Oui, afin d'identifier les risques potentiels pouvant nous affecter, une étude de vulnérabilité a été préparée en tenant compte de la probabilité et de la gravité des risques pouvant survenir.

J D Prévost : Dans le cas des incendies, Prévost a signé des ententes avec les villes voisines, qu'en est-il en cas de mesures d'urgence ?

R. Monette : Un comité régional a été fondé en juillet 1999 sur lequel siège un représentant de chacune des villes de la MRC de la Rivière-du-Nord en l'occurrence le coordonnateur de ces villes. Le comité a le mandat de permettre la mise en commun des ressources des villes et de fournir l'entraide intermunicipales lors de sinistres.

J D Prévost : Le public peut-il être utile au Comité des mesures d'urgence ?

R. Monette : Outre le personnel de la ville, les pompiers, les autorités de Prévost, quiconque souhaite apporter sa contribution personnelle lors de la mise en œuvre des mesures d'urgence peut le faire en communiquant avec moi à l'hôtel de ville. Je lui expliquerai alors le rôle des bénévoles et leur méthode d'intervention.

Il est à souhaiter que Prévost n'ait jamais à mettre en œuvre les mesures d'urgence; mais comme on le constate, la ville est prête à faire face à toute éventualité.



Tic-tac, tic-tac...

le temps passe et ne revient pas.

Le Temps

Supposons qu'une banque dépose dans votre compte, chaque matin, un montant de 86,400 \$.
Elle ne garderait aucun solde d'une journée à l'autre.
Chaque soir, on effacerait tout ce que vous n'auriez pas utilisé durant le jour.
Que feriez-vous ?
Retirer jusqu'au dernier sou, bien sûr !

Chacun de nous a une telle banque.
son nom est le TEMPS.
Chaque matin, on dépose à votre compte, 86,400 secondes.
Chaque soir, on efface tout ce que vous n'avez pas utilisé pour accomplir ce qu'il y a de mieux.
Il ne reste rien au compte.
Vous ne pouvez pas aller dans le rouge.

Chaque jour, un nouveau dépôt est fait.
Chaque soir, le solde est éliminé.
Si vous n'utilisez pas tout le dépôt de la journée, vous perdez ce qui reste.
Rien ne sera remboursé.
On ne peut pas emprunter sur « demain ».
Vous devez vivre avec le présent avec le dépôt d'aujourd'hui.
Investissez-le de façon à obtenir le maximum en santé, bonheur et succès!
L'horloge avance.
Faites le maximum aujourd'hui.
Pour réaliser la valeur d'UNE ANNÉE,
demandez à un étudiant qui a doublé son année.

Pour prendre conscience de la valeur d'UN MOIS,
demandez à une mère qui a accouché prématurément.

Pour connaître la valeur d'UNE SEMAINE,
demandez à l'éditeur d'un hebdomadaire.

Pour connaître la valeur d'UNE HEURE,
demandez aux amoureux qui sont temporairement séparés.

Pour comprendre la valeur d'UNE MINUTE,
demandez à une personne qui a manqué son train.

Pour réaliser la valeur d'UNE SECONDE,
demandez à quelqu'un qui vient juste d'éviter un accident.

Pour comprendre la valeur d'UNE MILLISECONDE,
demandez à celui ou celle qui a gagné une médaille d'argent aux Olympiques.

Apprécions chaque moment que nous avons!
Et apprécions-le plus quand nous le partageons avec quelqu'un de spécial,
assez spécial pour avoir besoin de votre temps.
Et rappelons-nous que le temps n'attend après personne.

HIER fait partie de l'histoire.
DEMAIN demeure un mystère.
AUJOURD'HUI est un cadeau.
C'est pour ça qu'on dit que c'est le PRÉSENT !

N.D.L.R : Sur le net circule une quantité incroyable de textes de réflexion. Faites-nous parvenir les textes les plus intelligents pour que nous puissions les faire connaître aux personnes non-branchées.
jdeprevost@yahoo.ca